

LA NOUVELLE SCENE

ALEXIS MICHALIK – PASSEPORT

28.04.2025

(Pour élèves dès 14 ans)

DOSSIER PEDAGOGIQUE

En complément au programme de saison de la Nouvelle Scène



SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| LE SUJET | p.3 |
| PROPOS DE L'AUTEUR/METTEUR EN SCENE ET SUJETS DE REFLEXIONS | p.4 |
| UN PEU DE PRESSE | p.6 |
| SUR LA MIGRATION | |
| – BRÈVE HISTOIRE DE LA MIGRATION EN SUISSE | p.7 |
| – MIGRATION AU 17 ^E SIÈCLE ET AU XIX ^E SIECLE | p.8 |
| – POLITIQUE RESTRICTIVE À L'ÉGARD DES ÉTRANGERS | p.8 |
| – ESSOR DE L'ÉCONOMIE SUISSE GRÂCE AUX SAISONNIERS | p.9 |
| – NOUVELLE POLITIQUE MIGRATOIRE | p.10 |
| – L'OBSTACLE DE LA NATURALISATION | p.10 |
| – PETIT RAPPEL CONCERNANT L'IMMIGRATION EN FRANCE | p.11 |

LE SUJET

Une sorte d’Odyssée contemporaine...

Issa est un jeune Érythréen devenu accidentellement amnésique et qui a tout oublié du voyage et de son arrivée dans un camp de réfugiés. Seul son passeport atteste son identité. Avec l'aide de ses deux compagnons émigrés, le Tamoul Arun et le Syrien Ali, il entame un long parcours semé d'embûches, afin d'obtenir un titre de séjour et de tenter de se reconstruire. Parallèlement, on fait la connaissance de Lucas Lefèvre, gendarme d'origine comorienne adopté par un couple de Français. Lui aussi est en quête de son identité. Leurs routes vont se croiser au cours d'un périple qui les mènera l'un vers l'autre. Grâce à une scénographie habile et changeante, on suit les personnages dans toutes sortes de lieux, dans une série de scènes qui s'enchaînent avec fluidité, avec une mise en scène astucieuse et des dialogues qui touchent et dont l'humour n'est pas absent.



C'est une histoire humaine qui donne une perspective différente de celle d'un documentaire, qui souhaite apporter un contrepoint aux idées toutes faites sur l'immigration et l'intégration, en mettant l'accent sur les expériences humaines et individuelles des migrants, sans en occulter la complexité.

Une pièce conçue comme un puzzle, pleine de rebondissements, de rythme et même de suspense, qui fait réfléchir sans faire de morale, qui émeut et amuse en même temps.



PROPOS DE L'AUTEUR/METTEUR EN SCÈNE ET SUJETS DE REFLEXIONS

Alexis Michalik, né en 1982 à Paris, est un acteur, dramaturge, metteur en scène, scénariste, réalisateur et écrivain franco-britannique.

Dramaturge et metteur en scène reconnu, il a remporté cinq Molières dont trois en tant que metteur en scène sur huit nominations. Il est à ce titre l'un des metteurs en scène les plus jeunes jamais récompensés.

Pour plus de détail

cf le programme 24-25 de la Nouvelle Scène et https://fr.wikipedia.org/wiki/Alexis_Michalik

- L'histoire, depuis toujours, est au cœur de mes écrits. La petite, la grande, entremêlées. De l'Histoire découle justement l'identité, le patrimoine, l'héritage. Qui sommes-nous ? Pourquoi sommes-nous nés ici ? Où irons-nous ensuite ? Toutes ces questions me taraudent en permanence.
- L'Histoire, donc, naît des voyages. Des grandes migrations humaines qui se confrontent ou s'intègrent. Depuis toujours, l'homme voyage.
- Mais à chaque fois, les mêmes conflits, les mêmes rancœurs, les mêmes problématiques : qui était là avant ? Pourquoi partager ? Pourquoi accueillir des gens d'une autre culture ? Les germes de l'intolérance et du racisme polarisent les débats et braquent les positions. La peur de l'étranger gangrène une intégration inéluctable et l'étale sur plusieurs générations. À chaque pays son histoire.
- La porte d'entrée de toute histoire, pour moi, c'est l'empathie.
- *Passeport* est l'histoire d'Issa, Arun et Ali, trois réfugiés. Il n'y a pas de morale, juste un regard empathique, humain, sur le périple qu'ils ont parcouru, et celui qui les attend. Au fond, c'est notre histoire, à nous. Ou peut-être celle de nos parents, ou de nos ancêtres. Car si l'on remonte assez loin notre généalogie, nous avons tous dû, un jour, apprendre la langue d'un pays étranger, et tenter de nous intégrer.
- C'est un récit sur l'identité, sur le dénominateur commun à tous les humains, c'est-à-dire la dignité qu'on recherche et à laquelle on a normalement le droit. C'est aussi une pièce sur le voyage, le voyage qu'on fait vers soi, vers l'étranger qu'on a en soi, vers l'étranger géographiquement...
- Mon sujet n'est pas la misère. Je voulais donner des armes face aux idées reçues sur l'immigration. Je ne nie pas qu'il y ait des problèmes comme le racisme, mais ce n'est pas non plus ce dont je voulais parler. Moi je parle de ceux qui choisissent de rester dans un autre pays parce qu'ils n'ont pas le choix. Je raconte leur périple. Mais je parle aussi d'une autre génération, de ceux qui sont naturalisés mais dont les parents, les ancêtres, ont eu ce genre de périple.

- *Vous avez réussi à introduire beaucoup d'humour...*

Je ne pourrais pas écrire sans humour. J'ai toujours besoin de la comédie pour désamorcer des situations, sinon j'ai l'impression d'être moraliste, dogmatique. J'ai besoin de ne pas me prendre au sérieux pour faire passer des messages, pour que l'on se pose des questions. Et mon intention est de toujours faire en sorte que le spectateur soit traversé par une émotion.



- Je n'aime pas que les gens sortent plombés. Ma morale serait plutôt : profitons du temps que nous avons pour vivre plutôt que pour désespérer. Donc, je n'avais pas envie que *Passeport* se termine par un drame profond et moralisateur disant aux migrants : voyez, il vaut mieux rester chez vous. Certains diront que c'est une vision gentillette, que c'est trop positif. Mais je n'oublie pas les commentaires d'immigrés qui ont vu la pièce. Ils m'ont dit : « On parle de nous sans que ce soit misérabiliste. » Bien sûr qu'ils ont vécu des drames, qu'ils ont quitté leurs pays en proie aux guerres, qu'ils ont risqué leur vie en mer, mais ils ont aussi vécu des amours, des moments joyeux. Doit-on les entendre ou les considérer d'abord comme un problème ?
- Voilà, c'est une fable positive qui raconte ceux qui y arrivent. Ce n'est pas un théâtre militant ou documentaire, mais une histoire humaine, qui s'adresse à tous, que j'ai conçue après l'avoir mûri pendant plus d'un an et m'être longuement renseigné. J'ai aussi voulu briser les idées reçues sur l'immigration et donner mon point de vue, nourri de lectures, de chiffres et de statistiques.



UN PEU DE PRESSE

Une distribution sublime, une histoire bien ficelée qui prend aux tripes, un conte de faits, moderne. Et, de fait, on adhère. Le Parisien

La pièce allie le grandiose à la misère dans une mise en scène aux dimensions cinématographique, une pièce originale et universelle. France Info Culture

Avec Alexis Michalik, à chaque fois, on est transporté dans des récits épiques qui nous perdent et nous rattrapent avec une science éblouissante. Eh bien, Passeport nous a emportés encore plus loin que d'habitude. Parce que cette fois, avec un retournement de situation qui permet de remettre en place toutes les pièces du puzzle, il s'appuie aussi sur une profondeur psychologique et humaniste très riche. Servie par des comédiens exemplaires, une scénographie sobre et foisonnante à la fois du fait des projections des différents lieux, la pièce est un enchantement bouleversant. Théâtral Magazine

Un spectacle audacieux et poignant. France TV La Grande Librairie

Une pièce ambitieuse, lucide et empathique. La Tribune

Un beau spectacle dans une lumineuse épopée : la manière vivante, heureuse, drôle et généreuse dont Michalik traite l'un des sujets qui crée en ce moment le plus de polémiques, la question de l'immigration, est à saluer haut la main. Artistikrezo

Entre rire et larmes, la pièce tisse habilement plusieurs fils narratifs, avec des dialogues ciselés avec soin et un coup de théâtre qui retourne le spectateur comme une crêpe. Le Point

SUR LA MIGRATION...

Lien internet :

https://sev-online.ch/fr/le-sev/was_machen_wir/le-sev-active-en-faveur-de-ses-membres/ohne-uns/geschichte.php/

BRÈVE HISTOIRE DE LA MIGRATION EN SUISSE

La migration n'est pas un phénomène récent. Et les causes des migrations n'ont guère changé – conditions de vie rendues difficiles par un conflit, la famine ou des déplacements en masse, motifs économiques, voire simple goût du voyage ou curiosité. Or le plus souvent, le pays de destination a généralement lui aussi besoin de main-d'œuvre étrangère.



AU FOND, NOUS SOMMES PRESQUE TOUS DES IMMIGRÉS !

Au sens strict du terme, nous sommes au fond presque tous des immigrés : jusqu'en 1848, il n'y avait en Suisse que des droits de citoyenneté cantonaux. À cette époque, un Valaisan qui déménageait à Genève était un « étranger ». Le passeport suisse n'existe que depuis 1915. Cela montre clairement la difficulté qu'il y a à définir un « étranger ». Une telle définition est fortement influencée par le contexte politique et social. Et aussi par la pratique de la naturalisation : si la Suisse a un des taux d'étrangers les plus élevés d'Europe, cela est aussi dû au fait qu'elle pratique une politique de naturalisation parmi les plus restrictives.

Un étranger sur cinq (20,7%) est né en Suisse, c'est donc un étranger de la deuxième ou même de la troisième génération. Deux cinquièmes (39,3%) de tous ceux qui sont nés à l'étranger vivent depuis au moins 15 ans dans notre pays ; 14,6% d'entre eux sont là depuis au moins 30 ans. La quasi-totalité des personnes qui possèdent un passeport italien ou espagnol (87,5% resp. 86,3%) ont une autorisation de séjour illimitée. Dans la plupart des autres pays d'Europe, ces personnes seraient naturalisées depuis fort longtemps.

MIGRATION AU 17^E SIÈCLE

La Suisse possède une longue tradition d'ouverture aux étrangers. Elle a accordé l'asile à des étrangers dès la fin du 17^e siècle. Il s'agissait alors de huguenots réformés. Ils ont donné de nouvelles impulsions à l'économie suisse, même s'ils n'ont pas été accueillis à bras ouverts par les autorités de l'époque, comme la légende voudrait le faire croire. Quelques gouvernements cantonaux ont même tout entrepris pour que les Huguenots continuent leur voyage vers l'Allemagne.

19^e SIÈCLE: LES ÉTRANGERS FONT AVANCER LA SUISSE

Au 19^e siècle, la politique en matière d'immigration de la Suisse se caractérisait par une grande générosité. Il ne fallait pas de papiers pour venir en Suisse. Beaucoup de migrants étaient diplômés et ont contribué à l'essor des universités suisses. En 1833, année de sa fondation, l'université de Zurich a recruté des professeurs étrangers pour la totalité de ses onze chaires. En 1915, 27% des professeurs employés par les universités suisses n'avaient pas de passeport à croix blanche. Et aujourd'hui encore, les hautes écoles engagent volontiers des professeurs étrangers.

Au 19^e siècle, beaucoup d'artisans allemands sont également venus en Suisse. Bien des branches économiques en plein essor avaient besoin de leur savoir technologique, dont la population des campagnes était dépourvue. A la même époque, de nombreux paysans suisses s'expatriaient. On a dit que les «étrangers» prenaient le travail de la population locale. Or beaucoup de paysans partis à l'étranger n'ont pas réussi à s'adapter au virage industriel. Et sans l'immigration, l'économie suisse ne serait pas devenue ce qu'elle est. L'entrepreneur visionnaire constitue un autre type d'immigrant. Beaucoup d'entreprises suisses mondialement connues ont été créées par des immigrants: Nestlé (Allemagne), Maggi (Italie), Wander (Allemagne) ou Ciba (France).

Le réseau ferroviaire a vu le jour dans la seconde moitié du 19^e siècle – où les premiers tunnels ont été percés: le tunnel du Saint-Gothard (1872), le Simplon (1898) et le Lötschberg (1907) ont été construits par une main-d'œuvre essentiellement étrangère. Le recensement fédéral de 1910 a montré, par exemple, que 899 sur 1000 travailleurs employés à la construction des lignes de chemins de fer étaient de nationalité étrangère. Dans d'autres secteurs de la population, la part des immigrés était également élevée, comme dans le domaine culturel (770 migrants sur 1000 employés et artistes) et la construction (maçons: 582; carrières de pierre et de marbre: 547; bâtiment: 519).

POLITIQUE RESTRICTIVE À L'ÉGARD DES ÉTRANGERS

En 1914, le nombre d'étrangers atteint un sommet avec quelque 600 000 personnes, soit 15% de la population totale. Dans les villes proches de la frontière, ce pourcentage est encore plus élevé: 30,8% à Lugano, 37,6% à Bâle et même 40,4% à Genève. C'est vers cette époque que la Suisse est devenue un des pays les plus riches au monde. Les milieux politiques ont même parlé de naturalisations forcées. On espérait ainsi pouvoir fixer en Suisse la main-d'œuvre étrangère.



Le discours sur la surpopulation étrangère est apparu pour la première fois en Suisse vers cette époque. La Première Guerre a conduit à durcir les dispositions de police des étrangers, à introduire un régime de visas et à créer la police fédérale des étrangers. Les historiens ont parlé de ces années comme de la phase la plus restrictive de la politique suisse à l'égard des étrangers.

La montée du national-socialisme s'est traduite par un important afflux de réfugiés. Pendant la Deuxième Guerre, la Suisse a certes accueilli de nombreux réfugiés, mais elle en a également refoulé beaucoup. Le rapport Bergier est formel: «Une politique plus sensible aux exigences humanitaires aurait sauvé des milliers de gens du génocide perpétré par les nazis et leurs complices.»

ESSOR DE L'ÉCONOMIE SUISSE GRÂCE AUX SAISONNIERS

A la différence de ses voisins, la Suisse est rapidement parvenue à relancer sa production industrielle dans l'après-guerre. D'où un besoin urgent de main-d'œuvre étrangère, qui a d'abord reçu un permis de saisonnier. Ce statut permettait de recruter des étrangers autorisés à rester neuf mois en Suisse, avant de devoir retourner chez eux. Il s'agissait d'un inépuisable réservoir de main-d'œuvre, dont on pouvait se défaire quand n'en avait plus besoin. Les travailleurs devaient laisser leur famille chez eux.

Entre 1950 et 1970, le nombre d'étrangers établis définitivement en Suisse est passé de 140 000 à 584 000. La crainte d'une surpopulation étrangère s'est à nouveau fait sentir (l'initiative Schwarzenbach a échoué de justesse). On accusait les étrangers de prendre le travail des Suisses, alors même qu'ils effectuaient des travaux dont aucun Suisse ne voulait. Max Frisch a bien résumé la situation: «Nous avons appelé des travailleurs, ce sont des hommes qui sont venus.»

Quand une nouvelle crise a éclaté, entre le milieu des années 1970 et les années 1980, plus de 300 000 Italiens sont rentrés chez eux.

NOUVELLE POLITIQUE MIGRATOIRE

Après 1950, la Suisse a connu des vagues de réfugiés, cherchant à échapper aux persécutions dans leur pays d'origine: Tibétains, Hongrois, Tchèques et Slovaques, Tamouls. Leur arrivée a suscité une série de mouvements de solidarité en Suisse.

Jusque dans les années 1970, les milieux économiques ont régulièrement critiqué le statut de saisonnier. A leurs yeux, il n'était guère productif pour l'économie de renvoyer chez eux des travailleurs s'étant bien adaptés à leur poste de travail, pour aller en chercher de nouveaux.

C'est dans les années 1970 qu'ont été jetées les bases d'une nouvelle politique d'intégration, qui a permis d'améliorer la situation juridique des étrangers. Le regroupement familial a été facilité, et le droit de présence stable a été amélioré. La notion de surpopulation étrangère a peu à peu disparu.

L'OBSTACLE DE LA NATURALISATION

Entre-temps, beaucoup d'immigrants s'étaient enracinés en Suisse. La société acceptait certes depuis longtemps les Italiens. Pourtant, la naturalisation restait une vraie course d'obstacles. D'où un pourcentage de population étrangère relativement élevé par rapport à d'autres pays européens, conséquence de ce faible taux de naturalisation.

Dans les années 1980, la Suisse a connu un formidable essor économique. Pour satisfaire à son besoin de main-d'œuvre, il a fallu cette fois se tourner vers des pays plus éloignés. La Suisse a conçu à cette époque le modèle des trois cercles. Les travailleurs du premier cercle (UE et AELE) étaient appelés à bénéficier de la libre circulation; l'immigration du deuxième cercle (Etats-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande) était soumise à des restrictions; quant au troisième cercle (Asie, Afrique, Amérique latine), tout recrutement était en principe exclu.

La population migrante a constamment augmenté en Suisse dans les années 1980: alors que les étrangers formaient en 1980 14,8% de la population résidente, en 1990 ce chiffre était passé à 18,1%, pour atteindre 20,8% en 2010. Il avoisine même 22,5% aujourd'hui. Les trois principaux groupes de migrants sont les Italiens (16,7%), suivis des Allemands



(15,5%) et des Portugais (12,5%). Les étrangers continuent à travailler dans les secteurs d'activité traditionnellement moins bien rémunérés (nettoyages, économie domestique, soins, construction, industrie). On assiste toutefois à l'arrivée en Suisse d'une main-d'œuvre toujours plus qualifiée (médecins, chercheurs, professeurs d'université). Notamment parce que la Suisse néglige la formation de la relève.

Le professeur George Sheldon de l'université de Bâle parvient à la conclusion que « la quasi-totalité des gains de productivité réalisés entre 1995 et 2000, à savoir 0,5% par an, est à mettre sur le compte de l'immigration » (Comtesse, 2009).

PETIT RAPPEL CONCERNANT L'IMMIGRATION EN FRANCE

Au XIXe siècle, c'étaient les Polonais, les Italiens, les Belges, qui venaient en masse travailler dans les mines du Nord. La demande de main-d'œuvre est forte depuis la révolution industrielle. Dans les années trente, les étrangers représentent déjà 7% de la population totale.

Dans les années 60, ce sont les Algériens, Marocains, Tunisiens... Mais aussi les Sénégalais, Ivoiriens, Maliens...

Si la Seconde Guerre mondiale a provisoirement fait cesser l'immigration, celle-ci reprend très rapidement avec les besoins de la reconstruction.

Les Italiens restent la nationalité étrangère la plus importante après-guerre puis ce sont ensuite les travailleurs de la péninsule ibérique qui progressent le plus : les Espagnols et les Portugais. Ces derniers représentent à cette date 22% de la population étrangère en France, soit la première minorité. Après eux, viennent les Algériens.

En parallèle arrivent aussi de plus en plus d'étudiants et travailleurs d'ex-Afrique noire française. La question des algériens est particulière puisqu'ils sont français jusqu'en 1962 (l'Algérie colonisée est composée de trois départements français jusqu'à son indépendance) et bénéficient donc jusqu'à cette date de conditions particulières de circulation.

Après l'indépendance de l'Algérie, des accords sont signés entre la France et l'Algérie pour fixer des contingents de travailleurs algériens. La population immigrée représente 7% de la population active en 1975.

Elle travaille majoritairement dans le secteur secondaire : bâtiment, travaux publics et industrie. Ils sont aussi nombreux dans l'agriculture. Ils occupent majoritairement des emplois peu qualifiés, manœuvres, ouvriers spécialisés, ouvriers agricoles. Malgré le contrôle de l'ONI, une proportion grandissante des entrées sur le territoire français se fait de manière irrégulière ou clandestine. Néanmoins, la majeure partie des clandestins sont alors régularisés (82% en 1968). Au début des années 1970, l'État tente de contrôler cette immigration – elle est même suspendue à partir de 1975. En 1999, les immigrés passent à 7,4% de la population. Cette croissance est notamment due au regroupement familial et aux demandes d'asile, seule migration alors autorisée.

